



LES MIGRATIONS ENTRE LES 3 RÉGIONS AUGMENTENT DEPUIS 20 ANS

En Belgique, les habitants déménagent de plus en plus d'une région à l'autre, quelles que soient la région d'origine et de destination (Région flamande, Wallonie, Bruxelles). Ces migrations sont particulièrement en hausse entre Bruxelles et la Région flamande : au cours de l'année 2016, 24 000 habitants ont quitté Bruxelles pour s'installer en Région flamande, soit une augmentation de 65% par rapport à ce qui s'est passé en 1997.

Où vont les Bruxellois qui déménagent en Flandre et en Wallonie et qui sont-ils ?

Les Bruxellois qui déménagent en Région flamande et en Wallonie s'établissent principalement dans les communes les plus proches de Bruxelles. Néanmoins, depuis quelques années, ce mouvement s'élargit vers des zones de plus en plus éloignées, comme la vallée de la Dendre ou la région de Tirlemont, en Région flamande. Le processus de périurbanisation de Bruxelles, très actif depuis les années 1960, se poursuit donc toujours.

Ces habitants qui quittent la Région de Bruxelles-Capitale sont essentiellement des adultes d'âge moyen (30-44 ans) avec des enfants de moins de dix ans. Parmi eux, il y a de plus en plus de ressortissants non-Européens ou de pays entrés dans l'Union européenne après l'an 2000.

Quels sont les autres flux de migrations en augmentation ?

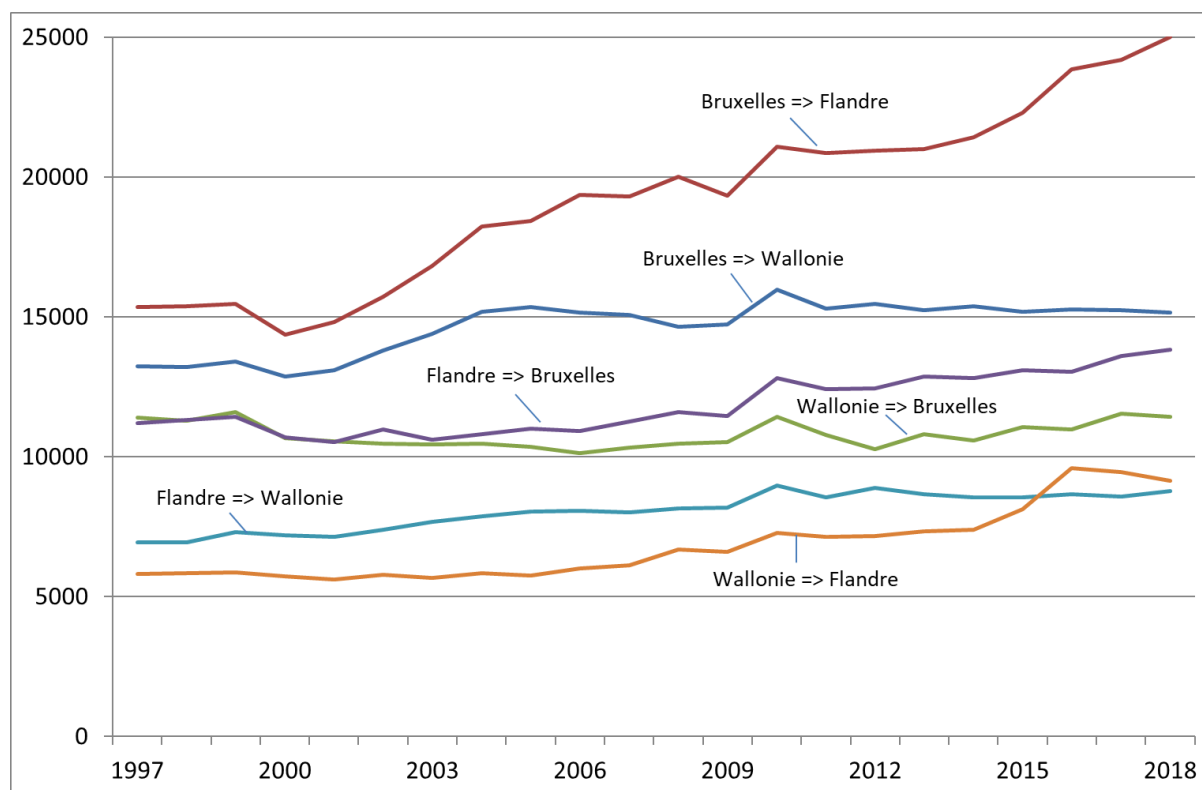
Le nombre d'habitants quittant la Région flamande pour s'installer à Bruxelles est en belle augmentation lui aussi. Il s'agit notamment de jeunes adultes qui quittent le cocon familial. Le nombre de personnes quittant la Wallonie pour s'établir à Bruxelles est quant à lui resté plus stable.

Enfin, en 2015-2016, le nombre d'habitants quittant la Wallonie pour s'établir en Région flamande a fortement augmenté. Ces migrations correspondent à différents profils, parmi lesquels des jeunes adultes (20-29 ans) non-Européens qui quittent des communes bien spécifiques de Wallonie pour s'installer dans les grandes villes flamandes.

Qu'est-ce qu'une migration interrégionale ?

Dans cette étude, une migration est un déménagement entre deux communes différentes, avec domiciliation légale dans la commune d'arrivée. Une migration interrégionale implique que la commune de départ et la commune d'arrivée appartiennent à deux régions belges différentes.

GRAPHIQUE : évolution du nombre annuel de migrations entre les 3 régions belges, de 1997 à 2018 [axe des ordonnées : nombre de migrations au cours de l'année / Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen]



Ce rapport de recherche SVR-IBSA-IWEPS est disponible sur notre site :

<https://www.iweps.be/publication/migrations-interregionales-belgique/>

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>